



La fusion des Régions est un moment propice pour la réflexion sur notre réseau RAN-COPER. Depuis près de 10 ans nous diffusons les bonnes pratiques. Nous avons actualisé le site internet pour le rendre plus accessible et rendre notre politique Normande visible de l'intérieur et auprès de nos partenaires (fournisseurs, GRANDDE, CCI, fédérations professionnelles). Car le RAN-COPER propose de rayonner à l'échelle de la nouvelle Région Normandie et propose à ses membres de réfléchir à travers le prochain COPIL 2016 à la consolidation du réseau.

Juridiquement d'abord en créant une personne morale pour représenter le RAN-COPER, puis financièrement en présentant aux membres des orientations de participation financières et des gains économiques et écologiques à utiliser les ressources du réseau, sociale et écologiques enfin au moment où se conclue la COP21 pour inclure la valeur tutélaire du carbone et l'économie circulaire dans les marchés publics (Décret à venir intégrant la notion de coût du cycle de vie). Mais travailler les achats durable est une gageure pour un juriste ou un élu qui découvre tout ou partie de cette réglementation complexe. Aussi, le RAN-COPER invite les élus, les décideurs soumis aux marchés publics à se former pour pratiquer ensemble et assurer les bonnes formulations avec une hotline experte. Gardons à l'esprit que cette ambition du RAN-COPER se traduit dans les agendas 21, à travers les engagements Cit'Ergie, dans des actions TEP-CV, et surtout, dans les nouvelles pratiques d'achat qui se devront d'être économiques en maintenant la qualité et les ambitions du développement durable. Fabuleux défi qui nécessitent une concertation efficace et de bons outils de mise en pratique. Espérons que le RAN-COPER soit reconnu de nos élus et qu'il y participe activement.

Jean-Marc GOHIER

Les Brèves du RAN-COPER



Retour sur l'atelier régional du 06 Octobre 2015 à Rouen

Le 6 octobre dernier, une quarantaine de participants ont assisté à l'atelier régional du RAN-COPER sur le thème "Redonnez du sens aux achats publics ! Les multiples intérêts des achats socialement responsables pour vos structures et territoires...". Cette rencontre a permis aux agents et élu(e)s présents d'identifier les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire de la région actifs à leurs côtés pour passer à l'action concrètement. Les dynamiques structurant les réponses aux attentes des acheteurs publics ont été présentées par les réseaux représentant les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique et du secteur adapté de Haute Normandie. L'après-midi, les participants ont pu s'appuyer sur les retours d'expériences d'acheteurs publics de leur région : La Ville du Havre, la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. L'ensemble des ressources de cette journée sont disponibles sur le site du RAN COPER.

[Voir les présentations >>](#)



Prochaine session de formation de RAN-COPER : le jeudi 4 février 2016 à Rouen !

Cette session de formation et de partages d'expériences vous aidera à amorcer ou à conforter vos démarches d'achats responsables. Synthétique et pragmatique, elle s'adresse aux binômes élu(e)-agent. Organisée autour de 2 demi-journées indissociables pour les acteurs techniques, elle peut cependant permettre aux élu(e)s de ne participer qu'à la première demi-journée dédiée aux intérêts politiques et stratégiques multiples du déploiement de démarches d'achats responsables (optimisations économiques, anticipations réglementaires, visibilité auprès du grand public...). Ca sera la dernière session sous le format d'une seule journée. Les formations suivantes seront construites sur une journée + 1 journée de travaux de groupes et d'accompagnements pratiques autour des marchés des participants. Nous évoluerons ainsi d'une session de « sensibilisation » (module 1) vers une session de « formation comprenant une mise en œuvre opérationnelle des critères de développement durable sur des marchés. Pour les personnes ayant déjà suivi la sensibilisation, sachez que ces deux modules sont complémentaires !

Faites nous part de votre intérêt à l'adresse suivante : contact-hn@ran-coper.fr

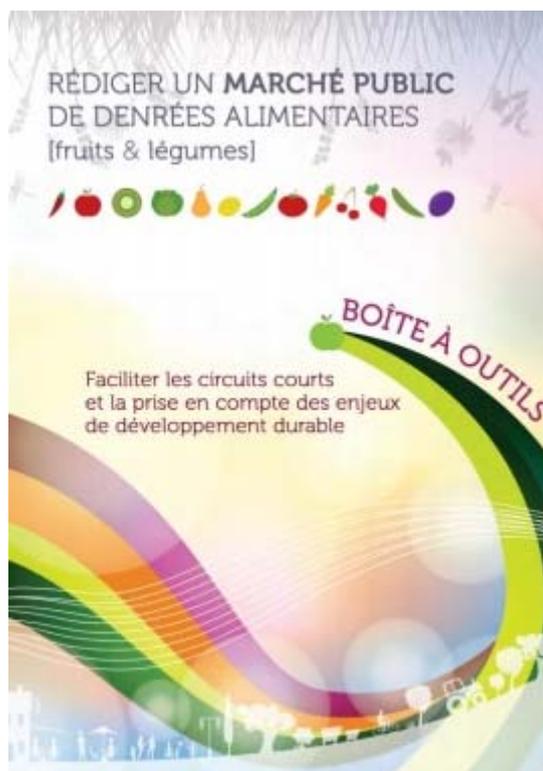
Pré-programme très prochainement en ligne !



Une boîte à outils pour rédiger un marché public de denrées alimentaires !

Acheteurs publics, une boîte à outils pour vous aider dans la rédaction de vos marchés publics de denrées alimentaires vient de paraître ! Elle a été réalisée au travers d'un travail collaboratif du groupe de travail "restauration hors domicile [RHD] marchés publics" coordonné par l'ARPE dans le cadre de l'Observatoire régional des circuits courts. Son objectif est double : faciliter les circuits courts et la prise en compte des enjeux de développement durable dans la rédaction des pièces d'un marché. Elle est composée d'éléments rédactionnels de documents de consultations d'entreprises (règlement de consultation, cahier des clauses administratives particulières et cahier des clauses techniques particulières) et d'outils complémentaires (un modèle de cadre de mémoire technique et un document d'aide à l'insertion de clauses sociales).

A Télécharger sur www.arpe-paca.org



Retour d'expérience



Interview d'Alexandra MIGNOT, responsable du Service Marchés Publics, ville de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf

Evolutions réglementaires et juridiques... Les achats responsables, un levier d'adaptation sécurisé garant d'une bonne gestion de vos ressources !

Arrivée en 2008 au sein de l'équipe de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, **Alexandra MIGNOT, responsable du Service Marchés Publics**, travaille sur la professionnalisation et la sécurisation des procédures d'achats dans un contexte juridique en pleine mutation. Côté « développement durable » (DD), la prise en compte des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux dans les achats n'est pas en reste... « Nous procédons pas-à-pas en faisant évoluer nos pratiques progressivement avec les différents gestionnaires. Lorsque des renouvellements de marchés sont programmés, les phases de dialogues amonts avec les équipes techniques nous permettent d'identifier et évaluer sereinement des leviers d'action DD pour en déduire la faisabilité au regard de nos volontés et moyens ».

[Lire la suite >>](#)

Ressources Utiles



marchés de fourniture et d'approvisionnement en gaz, comment intégrer le développement durable ?

L'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement en Rhône-Alpes (RAEE) a publié en novembre 2015 un guide sur les marchés d'énergie : « marchés de fourniture et d'approvisionnement en gaz, comment intégrer le développement durable ? ». A partir des principales préconisations techniques en matière environnementale des différents types d'écolabels existants en Europe en matière d'énergie, ils ont constitué un nouveau cahier des charges accessibles aux collectivités françaises sur un marché de



ET AILLEURS : Nouvelle brochure "Achats publics durables" : agir pour l'avenir de sa commune

Le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie publique, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités, une nouvelle brochure à destination des élus municipaux afin de leur présenter de manière concise et concrète les enjeux et les avantages de l'achat durable. Cette brochure de deux pages, à l'attention des élus, développe plusieurs arguments pour intégrer la logique du développement durable dans leur politique d'achat : écologiques, de santé publique, économiques, de progrès social et de qualité de vie.

[En savoir plus >>](#)

fourniture et approvisionnement de gaz dont une part, a minima, serait du biométhane.

[En savoir plus >>](#)



A lire : La veille juridique de l'ARPE-PACA

L'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE) PACA édite chaque semestre une veille juridique en collaboration avec la société d'avocats LEXCASE. Ce troisième numéro du bulletin présente les principaux points ayant marqué l'évolution de la prise en compte des objectifs de développement durable dans le cadre de l'achat public depuis le 1er trimestre 2015.

[En savoir plus >>](#)



Les clauses environnementales dans les opérations de travaux !

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, Le département de la Somme a rédigé un guide sur l'intégration des clauses environnementales dans les opérations de travaux. L'objectif de ce guide est bien de développer l'usage de ces clauses tout en s'assurant qu'elles soient efficaces, juridiquement solides et évaluables.

[En savoir plus >>](#)

www.ran-coper.fr

